

**Les privilèges cassent la cohésion nationale.
Halte aux abus de la
concurrence fiscale!**

Le 28 novembre 2010:

OUI à des impôts
enfin équitables!



Initiative pour des impôts équitables–
Halte aux abus de la concurrence fiscale !

Roger Nordmann, PSL, 3.11.2010

De la concurrence fiscale abusive



- La concurrence fiscale excessive aboutit dans une impasse: cantons et communes se disputant les contribuables aisés à grand renfort de rabais fiscaux.
- Les collectivités publiques qui ne peuvent s'aligner, parce que ces recettes leur sont essentielles, ont tout à y perdre.
- Cette concurrence ruineuse menace la cohésion nationale et ne profite qu'aux plus riches.

Ces abus nuisent à la Suisse dans son ensemble



- Il n'est finalement question que de profits à court terme – jusqu'à ce que les contribuables les plus riches déménagent dans un canton qui leur offrira des conditions encore plus favorables
- Celles et ceux qui ont le plus à y perdre sont encore les salarié-e-s « normaux » – la classe moyenne – dans la mesure où, confrontés à l'évasion fiscale, les cantons devront tailler dans les prestations, les infrastructures et le service public en général

Que veut l'initiative ?



- Plus de justice fiscale: en finir avec une politique qui ne s'adresse qu'aux hauts revenus
- Comblent des niches fiscales qui ne profitent qu'à 1% de la population – au bénéfice de tous les autres
- Stopper le développement d'une concurrence abusive et suicidaire

Exigences concrètes

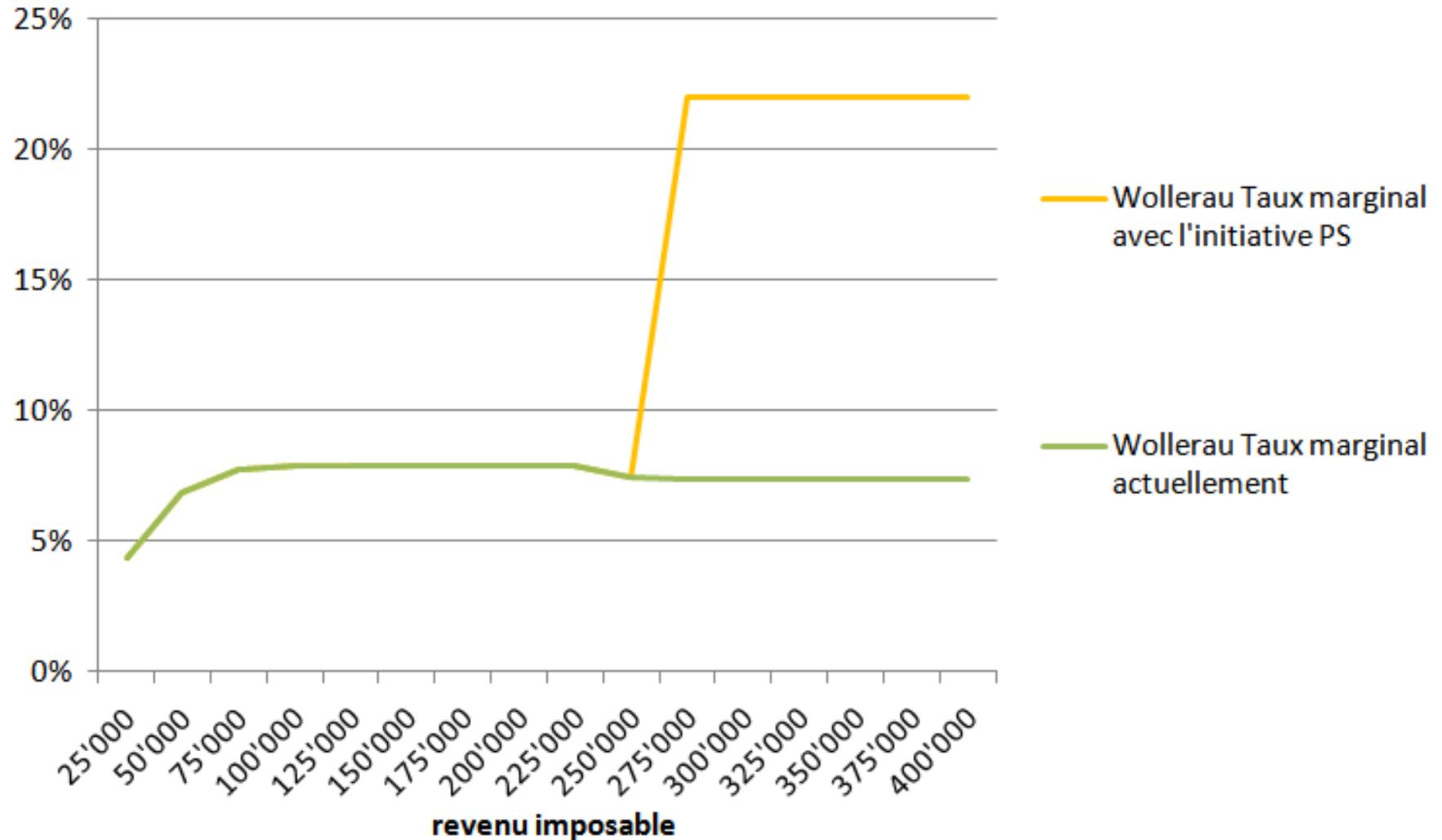


1. Un taux d'imposition minimum de 22% pour les revenus imposables supérieurs à 250'000 francs
2. Une taux d'imposition minimum de 5% pour les fortunes supérieures à 2 millions de francs
3. Ancrer, dans la Constitution, l'interdiction des taxations dégressives (les impôts qui diminuent à partir d'un certain revenu).
4. Solution transitoire: des contributions supplémentaires à la péréquation financière

L'effet de l'initiative



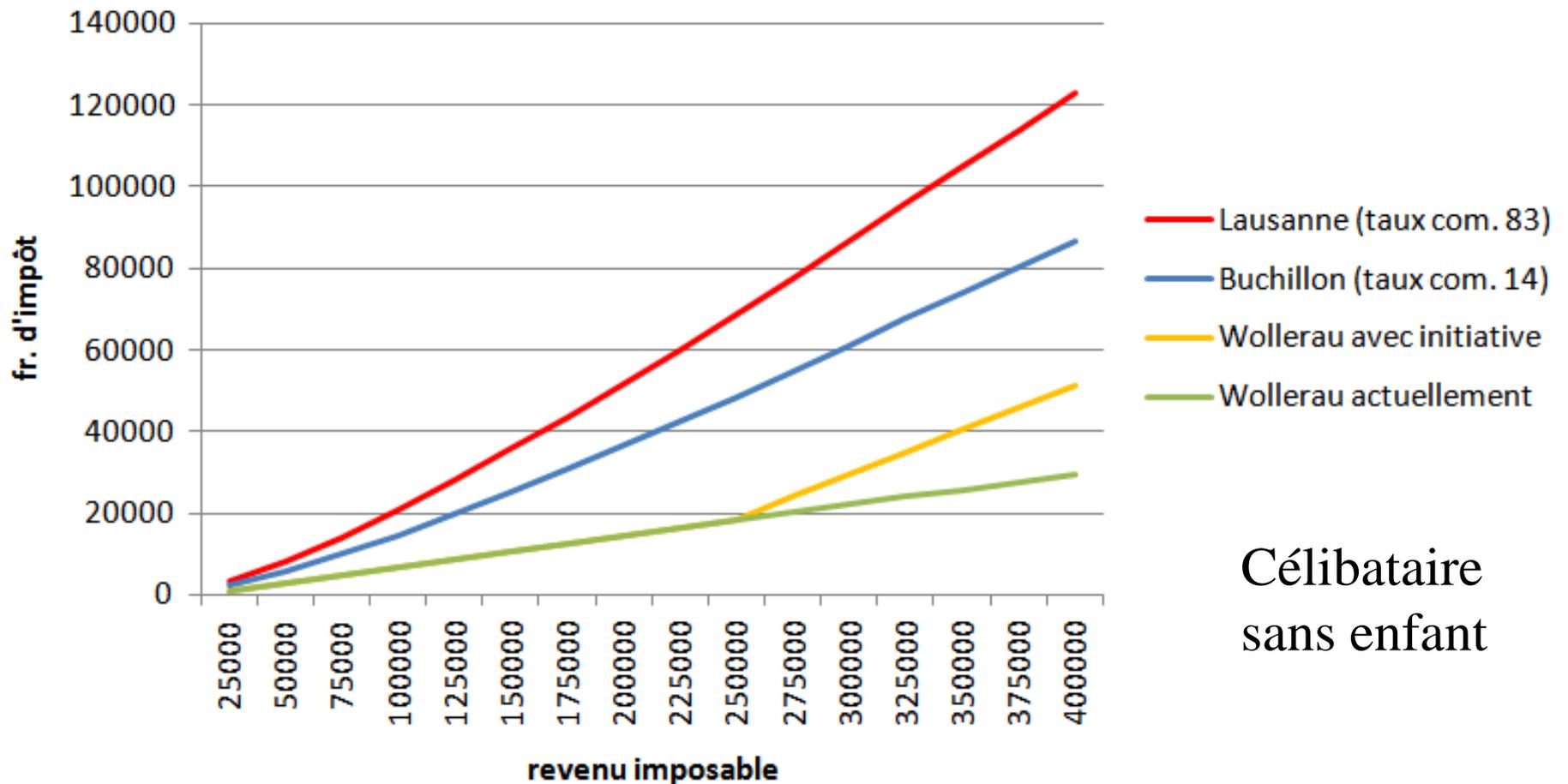
Taux marginal Wollerau



Comparaison en fr.



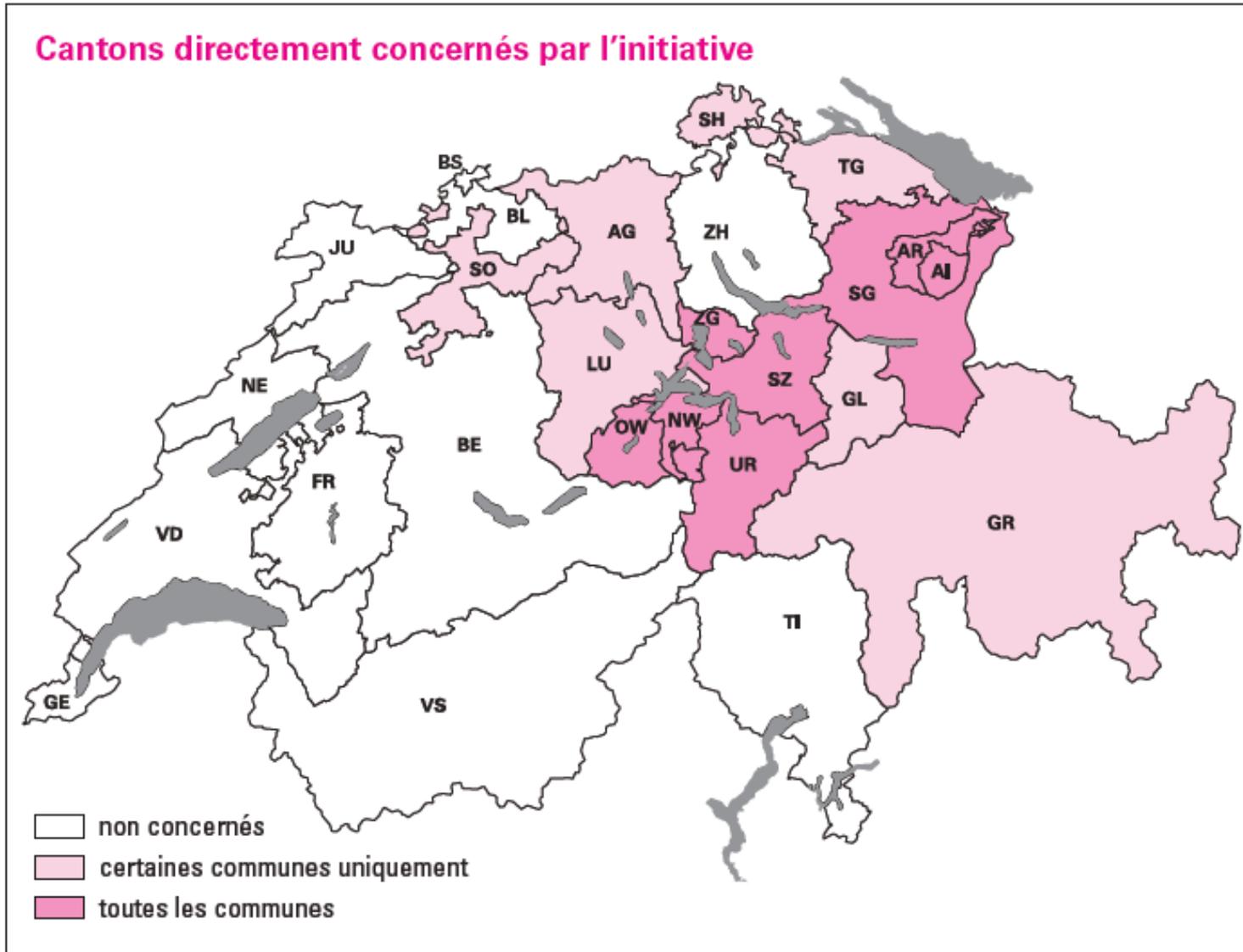
Total en fr. de l'impôt communal et cantonal



Célibataire
sans enfant

Brochure officielle du Conseil fédéral, pg 23

SP



Qui en profite ?



- L'ensemble de la population:
99.1% de celle-ci sont touchés afin que
0.9% de riches contribuables puissent
être avantagés
- Les cantons:
Plus de conflits artificiellement alimentés
par la concurrence fiscale
Les recettes fiscales supplémentaires
sont affectées, par le biais de la
péréquation, aux cantons aujourd'hui
désavantagés

Une intervention ciblée



Pas d'harmonisation fiscale générale

1. Les cantons sont libres quant à la taxation en dessous des seuils minimaux de revenu et de fortune
2. Une taxation supérieure des hauts revenus et des grosses fortunes est possible
3. Les cantons et communes restent souverains en matière montant des déductions

→ La classe moyenne n'est pas touchée !

Un OUI profite à toutes et tous



- Plus de rabais fiscaux à l'intention des seuls profiteurs au détriment du reste de la population
- La cohésion nationale ne sera pas inutilement remise en cause
- Le service public ne sera plus affaibli pour cause de concurrence fiscale
- Plus de justice devant l'impôt

Pour un engagement fort du PSL



- Le système fiscal vaudois est déjà en conformité, y-c dans les communes à basse fiscalité.
- L'initiative est l'occasion de mettre en avant concrètement nos arguments de justice fiscale. C'est la pré-campagne idéale du cycle électoral.
- Au milieu d'une campagne xénophobe et sécuritaire, il sera bienvenu de parler des vrais abus – ceux de la concurrence fiscale.

**Les privilèges cassent la cohésion nationale.
Halte aux abus de la
concurrence fiscale!**

Le 28 novembre 2010:

OUI à des impôts
enfin équitables!



www.justice-fiscale.ch

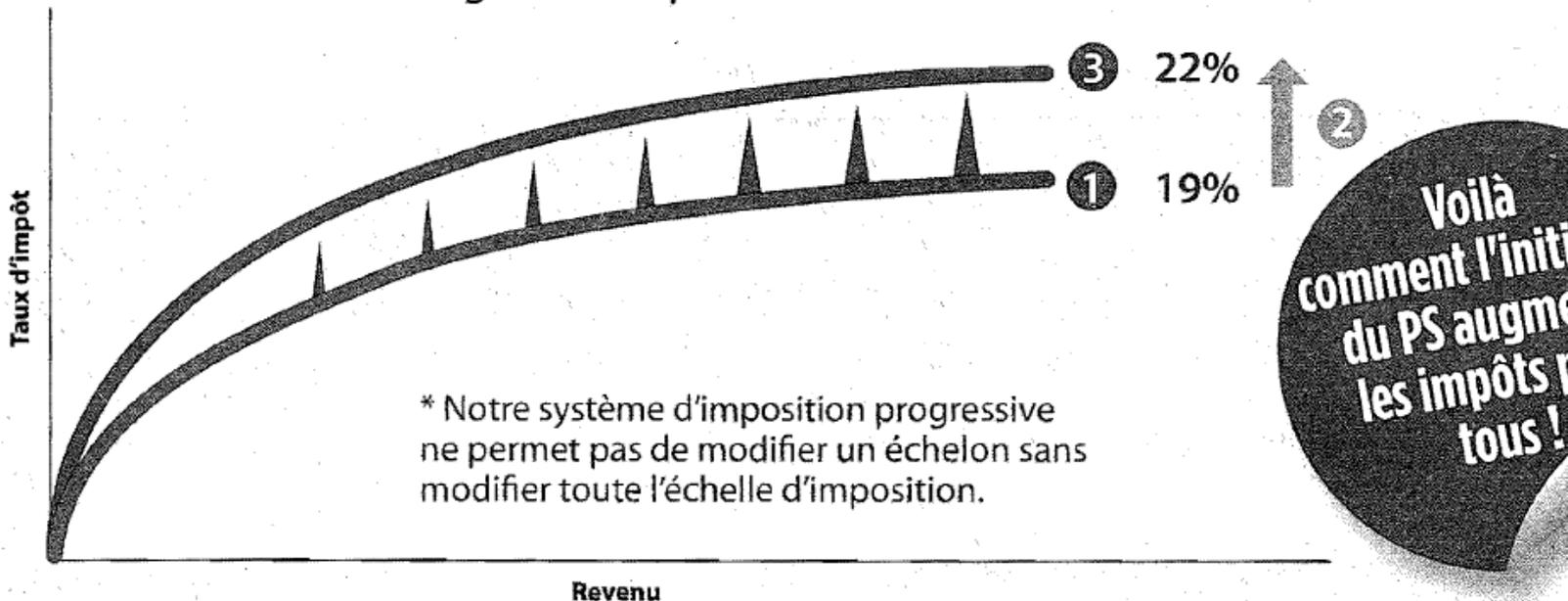
Extrait du dépliant de la droite vaudoise:



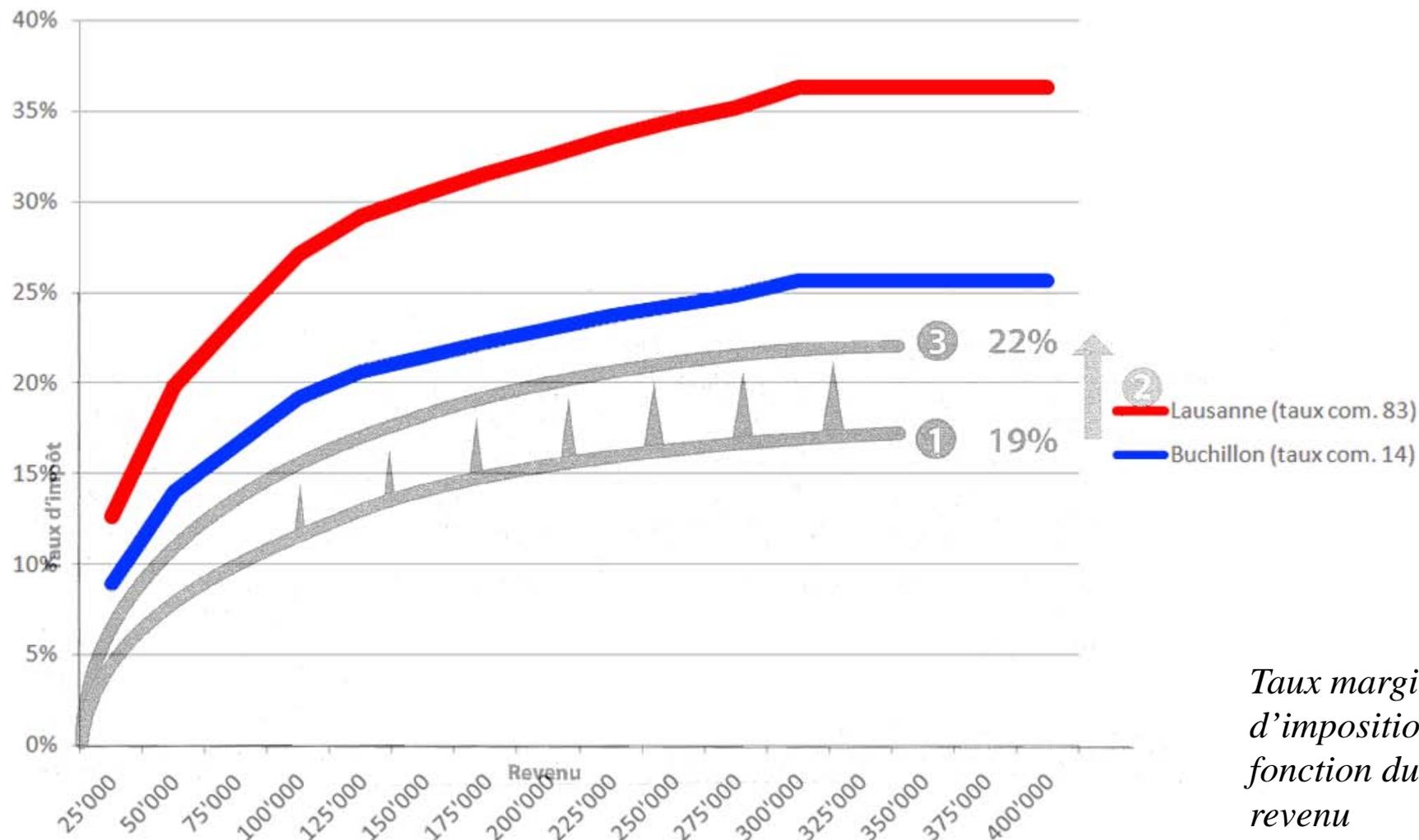
① Situation actuelle

② **Effet de l'initiative:** Hausse pour les hauts revenus

③ **La conséquence:** Toute la courbe doit être revue à la hausse*. Les impôts augmentent pour tous !



Dans le canton de Vaud, vraiment?



Taux marginal d'imposition: ce que l'on paye en plus d'impôt pour un franc gagné en plus

Taux marginal d'imposition en fonction du revenu imposable, pour un célibataire sans enfants